



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 FEVRIER 2013**

### **DERANGEMENT HIVERNAL ET PRESERVATION DES HABITATS ET DES POPULATIONS DE LAGOPEDES ALPINS ( et Tétras lyre).**

Station de LA NORMA commune de Villarodin-Bourget.

Personnes présentes :

Bertrand MUFFAT-JOLY : ONCFS SD74

Marc ARVIN-BEROD : ONCFS SD74

Philippe AULIAC: Technicien de la Fédération départementale des chasseurs de SAVOIE

Régis CLAPPIER : Administrateur à la Fédération départementale des chasseurs

Loïc GENIN : stagiaire ONCFS

Dominique BUTTARD : Responsable de la sécurité des pistes du domaine skiable de La Norma.

Mathieu BEURIER : Parc national de la Vanoise secteur de Modane.

Valérie HAGRY : ONCFS SD73

Ce jour, nous nous sommes réunis sur la station de la Norma afin d'envisager les solutions techniques concernant la protection des lagopèdes alpins sur l'ensemble du domaine skiable de La Norma.

Monsieur BUTTARD, responsable des pistes et du PIDA n'est pas opposé à réaliser des aménagements sur certains secteurs pour favoriser la tranquillité des oiseaux durant la période hivernale.

La réalisation du PIDA ne pose actuellement pas de problème majeur de dérangement pour les lagopèdes.

En revanche, la pratique du ski hors piste présente un facteur de risque de dérangement non négligeable dans les zones subalpine et alpine fréquentées par les tétraonidés en hiver pour se nourrir et se reposer.

Aussi une visite sur le terrain en milieu de journée nous a permis de définir grossièrement différentes zones :

- zone de présence potentielle des oiseaux non exposées au dérangement ou peu exposées au dérangement du fait de la protection du relief (inaccessibilité, nombreux rochers, crêtes ventées souvent déneigées...) ; secteur Norma 2, les Piniers.

- zone de présence effective des oiseaux (13 individus observés ensemble) et méritant un périmètre de « protection » avec l'installation d'équipements (barrière à

neige éventuelle, corde et signalétique appropriée expliquant la fermeture de la zone à protéger) car dérangement fréquent lors du passage de skieurs en hors piste : N-E du télésiège du Clot, Combe à Simon.

- zone potentiellement à risque pour les tétras lyre : câble du téléski du Mélèzet.

A l'issue de cette réunion, nous envisageons donc (ONCFS et PNV) durant l'hiver et au début du printemps d'affiner nos connaissances concernant les habitats des tétraonidés durant la période hivernale afin de définir précisément des zones prioritaires et confirmer les observations réalisées ce jour sur le terrain (diagnostic OGM) . Cette mission devrait pouvoir se réaliser sur une ou deux sorties.

De même nous tenterons d'évaluer au mieux l'impact des activités pratiquées sur ces zones pour proposer des solutions favorables aux diverses parties concernées.

Un plan de restructuration de la station est en cours sur la station. Une étude plus approfondie sur les indices de présence et la fréquentation des différentes zones par les oiseaux (lagopèdes alpins mais aussi tétras lyre) permettrait de préciser les secteurs sensibles nécessitant ou non une intervention (aménagement, signalisation...) afin de protéger au mieux les populations de galliformes de montagne sans entraver les pratiques de loisir hivernal sur la station. Des propositions pourraient être effectuées à cette occasion.

Un soutien technique pourrait être apporté par les services spécialisés dans le domaine de l' Environnement ( ONCFS, PNV). Toutefois, cela nécessitera d'évaluer préalablement les moyens à engager, de cibler les éventuels partenaires et de fixer les conditions.

Le développement de la station et la protection de l'Environnement ne sont pas incompatibles grâce à la concertation des divers partenaires .

Nous communiquerons au mieux afin d'échanger nos connaissances pour favoriser la biodiversité et le développement local.

Nous comptons sur vous et nous vous remercions pour votre disponibilité.

## **Valérie HAGRY**

Agent technique de l'Environnement  
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.  
Le Maillet  
73220 AITON  
tél : 06 25 03 21 04